



Saisissez ici un nom, un

- Veuillez selectionner -

**SWEET HOME** SARL H.M.W.C

Mis à jour le 20/07/

N° PERMIS :
2140110TYPE DE PRODUIT :
PPPSTATUT DU PRODUIT :
Permis de commerce parallèle1ÈRE AUTORISATION :
17/10/2014**AUTORISÉ****SECONDS NOMS COMMERCIAUX :**[ALLER AUX USAGES](#)

Permis de Commerce parallèle : 4 Origine(s)

NOM PRODUIT ORIGINE	NUMÉRO AMM ORIGINE	PAYS ORIGINE
BUTISAN GOLD	006790-00	Allemagne
BUTISAN MAX	13/11/1327	Slovaquie
BUTISAN MAX	4874-0	République tchèque
BUTISAN STAR MAX 500 SE	R-97/2012	Pologne

Substances actives et formulation

COMPOSITION (DE LA SPÉCIALITÉ) EN SUBSTANCE ACTIVE

Metazachlor

Sous forme de : métazachlore : 200 g/L

Dimethenamid-P

Sous forme de : diméthénamide-P : 200 g/L

Quinmerac

Sous forme de : quinmérac : 100 g/L

FORMULATION

Suspo-émulsion

FONCTIONS/ACTIVITÉS

Herbicide

GAMME D'USAGE

Professionnel

Spécialité similaire à

[NOVALL GOLD](#)

Conditions d'emploi générales

Environnement faune

- SPe 2 : Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer ce produit sur sol artificiellement drainé ayant une teneur en argile supérieure ou égale à 45%.

Environnement faune

- SPe 3 : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau pour une application en pré-levée sur colza d'hiver ou en post-levée sur colza de printemps.

Environnement faune

- SPe 3 : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 5 mètres en bordure des points d'eau, pour une application en post-levée sur colza d'hiver ou en pré-levée sur colza de printemps

Environnement milieu

- SPe 1 : Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du quinmécac ou du diméthénamide-P plus d'une année sur deux.

Environnement milieu

- SPe 1 : Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du métazachlore plus d'une fois tous les 3 ans à la dose de 500 g métazachlore/ha ou plus d'une fois tous les 4 ans à la dose de 750 g métazachlore/ha.

Protection de l'opérateur

Porter des gants et un vêtement de protection approprié pendant toutes les phases de mélange/chargement de la préparation.

Délai de rentrée

- 48 heures

Environnement flore

- SPe 3 : Pour protéger les plantes non cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.

Utilisation

- En cas d'interruption prématurée de la culture de colza traité, ne pas implanter moins de 120 jours après l'application de culture de céréales à paille ou de graminées fourragères.

Environnement milieu

- SPe 2 : Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit sur une parcelle comportant une bétairie référencée.

Etiquetage

Il est recommandé de faire figurer les informations suivantes sur l'étiquette :

- Préciser les mesures limitant le transfert du métazachlore et de ses métabolites, comme notamment :

- dans les sols argileux présentant des fentes de retrait importantes, un travail superficiel du sol est nécessaire afin de limiter les écoulements rapides vers les eaux souterraines ;
- l'utilisation est à éviter dans les parcelles qui présentent des zones d'infiltration rapide (autres que les bétairies référencées) ;
- dans les zones karstiques, l'utilisation doit être accompagnée de mesures permettant de freiner les transferts vers les eaux souterraines (comme l'enherbement des dolines par exemple).

Classement

Xi : Irritant

N : Dangereux pour l'environnement

PHRASE DE RISQUE

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée

H351 : Susceptible de provoquer le cancer

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

PHRASE DE PRUDENCE

Pour les informations concernant les phrases de prudence se référer à l'étiquetage du produit.

Le titulaire de l'autorisation est responsable de la conformité de la Fiche de données de sécurité avec la classification retenue ci-dessus

Usages / Cultures

Culture de référence

Culture autorisée

USAGES AUTORISÉS

15205901 **Crucifères oléagineuses*Désherbage**

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
2,5 L/ha	1	-		5 m	-	5 m

INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :

-

CONDITIONS :

Colza de printemps, application en pré-levée.

DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :

02/10/2012

15205901 **Crucifères oléagineuses*Désherbage**

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
2,5 L/ha	1	-		5 m	-	5 m

INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :

-

CONDITIONS :

Colza d'hiver, application en pré-levée

DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :

02/10/2012

15205901 **Crucifères oléagineuses*Désherbage**

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
2,5 L/ha	1	Max : 18		5 m	-	5 m

INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :

-

CONDITIONS :

Colza de printemps, application en post-levée.

DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :

02/10/2012

15205901 **Crucifères oléagineuses*Désherbage**

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
2,5 L/ha	1	-		5 m	-	5 m

INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :

-

CONDITIONS :

Colza d'hiver, application en post-levée.

DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :

02/10/2012

Usages / Cultures

Culture de référence

Culture autorisée

USAGES RETIRÉS

Il n'y a pas d'usages correspondants.

Version produit v9.1

